

COSMOS

Tous les sports. Un seul univers.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



SOMMAIRE



4 *Le mot du Président*

6 *Les chiffres et données de 2021*

14 Le COSMOS au **SERVICE** de ses adhérents.

19 Des relations **INSTITUTIONNELLES** marquées par la **CRISE COVID.**

31 Une année de **DIALOGUE SOCIAL** dans la branche sport.

44 Le COSMOS, ses **PARTENAIRES.**

49 Le COSMOS dans les **TERRITOIRES.**

53 *Acronymes*

54 *Nos partenaires*



LE MOT DU PRÉSIDENT



Philippe DIALLO
Président du COSMOS

EN PREMIÈRE LIGNE POUR PORTER LA VOIX DES EMPLOYEURS DU SPORT

Chères adhérentes, chers adhérents,

Cette année, le travail du COSMOS a, une nouvelle fois, été fortement marqué par la crise sanitaire.

Jouant pleinement notre rôle de représentant des employeurs du sport, nous avons été en première ligne pour défendre et porter la voix de nos adhérents auprès des Pouvoirs publics. C'est grâce à cette étroite concertation que notre secteur a pu bénéficier de mesures essentielles à sa survie. Dans le même temps, les travaux liés à la crise sanitaire ont continué de rythmer les négociations autour de notre convention collective pour tenir compte, le mieux possible, d'un environnement dégradé.

Pour accomplir au mieux cette mission de porte-parole des employeurs du sport, nous avons consolidé notre rôle d'expert en proposant des nouvelles versions de nos études sur la situation sociale et économique des structures sportives.

En prenant le pouls tout au long de l'année de la situation de ses adhérents pour disposer d'une évaluation en temps réel, le COSMOS a renforcé sa crédibilité et conforté sa place privilégiée dans les nombreux échanges avec les représentants de l'État et les parlementaires.

Parallèlement, dans un contexte de forte mutation du marché du travail, le COSMOS et les partenaires sociaux ont fait de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi une priorité absolue, certains qu'il s'agit là de fondamentaux sur lesquels repose le développement du secteur.

Afin d'être au plus proche des besoins du terrain, l'accompagnement de nos adhérents a constitué un autre axe majeur de notre action. Dans la lignée de 2020, notre équipe juridique s'est encore mobilisée pour apporter un soutien quotidien sur-mesure en droit social et offrir une palette de services complète.

Mieux ancrer le COSMOS dans les territoires était l'un de mes engagements. Lancé début 2021, le réseau territorial compte aujourd'hui près de 160 membres partout en métropole et en outre-mer. Ces correspondants engagés représentent les structures employeuses du sport dans de nombreuses instances et font du COSMOS une organisation connue et reconnue.

2021, c'est aussi une nouvelle identité visuelle qui transcrit ce que veut porter aujourd'hui notre organisation : « Tous les sports. Un seul univers. »

Philippe Diallo



Le COSMOS, l'organisation patronale du sport.

Créé en
1997

**Représente l'ensemble des employeurs
et entreprises du sport**

Secteur associatif | Sport professionnel | Loisirs marchands - Événementiel



14

milliards d'euros de poids
économique

86%

de représentativité
dans la branche
professionnelle du sport

7100

adhérents employeurs



70 000

salariés

2021 EN CHIFFRES

6928 adhérents



6017
Sollicitations



110
Stagiaires formés

13

Sessions de formation

12

Interventions juridiques



76

Réunions de négociations
de branche

+ 20%
Abonnés



+ 92%
Abonnés



104

Articles juridiques,
institutionnels, formation à
destination de nos adhérents

UNE COMMUNICATION QUI SE STRUCTURE

Le COSMOS a fait de sa communication vers ses adhérents et l'écosystème sportif un enjeu central. A ce titre, **un poste d'alternance exclusivement dédié à ces fonctions** à été ouvert en septembre 2021 afin de renforcer son pôle, toujours dans une logique de structuration de sa communication, entamée en 2020.

Une **communication plus régulière et alimentée par une actualité dense** avec plusieurs objectifs identifiés : **faire connaître le COSMOS** et son action pour le sport, **partager son actualité** (dialogue social, rendez-vous institutionnel) mais aussi **diffuser les actualités prégnantes impactant les employeurs du sport** (droit social, formation) ou encore **mettre en valeur nos partenaires et nos adhérents**.

Deux nouvelles rubriques ont ainsi vu le jour à la rentrée 2021.

- Les "Étoiles du COSMOS", interview mensuelle d'un adhérent diffusée sur notre site, nos réseaux sociaux et notre newsletter.
- L'actu adhérent : infos/bonnes pratiques d'un adhérent mises en valeur sur nos réseaux sociaux.



2992

Abonnés au 31/12
+20%

1 116 200

Vues de nos posts



2860

Abonnés au 31/12
+92%

449 621

Vues de nos posts



7205

Abonnés à la
newsletter

37,2%

De taux d'ouverture

58 Newsletters
envoyées

FOCUS 2

LES ADHÉSIONS EN FORTE HAUSSE

Le COSMOS confirme sa **place en matière de représentativité** au sein de la branche et du secteur sport. Fort de la qualité de ses services et de sa capacité à porter la voix des employeurs du sport, le COSMOS a vu son nombre d'adhérents continuer de croître très nettement en s'approchant de la barre des 7000 structures.



L'ÉQUIPE COSMOS

Direction



Laurent MARTINI
Délégué général

Pôle administratif



Carla LOPES DOS SANTOS
Assistante de gestion

Pôle Institutionnel, Territoires & Communication



Matthieu LAVILLE
Chef de projet Marketing & Territoires



Josselin REVEL
Chef de projet Institutionnel & Territoires



Hugo GADOFFRE
Chef de projet Institutionnel & Territoires



Maxime TROUSLARD
Chef de projet Marketing & Communication

Pôle Emploi / Formation & Apprentissage



Romain VIEVILLE
Directeur Emploi/Formation

Pôle juridique



Carine COUAO-ZOTTI
*Juriste et référente
organisme de formation*



Clara GILLE
Juriste



Arthur RICHER
Juriste



Jean-Matthieu ANDRIEU
Juriste



Cléo PETRARCA
Responsable juridique



Rémi LETIEN
Juriste



Gaëlle KECHEMAIR
Responsable juridique adjointe et référente sport pro

LE CONSEIL NATIONAL

Collège 1 "Général"



Comité National Olympique et Sportif Français : Didier **SEMINET**, Secrétaire général / Johann **CAUËT**, Directeur du pôle Services aux membres & CR(DT)OS



Fédération Française de Tennis : Pierre **DOUMAYROU**, Secrétaire général / Jean-Luc **BARRIERE**, Trésorier général



Fédération Française de Basketball : Océane **LAUNAY**, Responsable RH / Matthieu **SOUCHOIS**, Directeur Formation



Fédération Française d'Athlétisme : Clément **GOURDIN**, Directeur Administration générale / Michel **MARLE**, Président du Comité d'Entreprise



Fédération Française de Badminton : Pierre **CHATELLIER**, Vice-président / Céline **BERTON**, Directrice administrative



Fédération Française de Handball : Michel **GODARD**, Administrateur / Nicolas **BARBEAU**, Directeur IFFE



Fédération Française de Rugby : Patrick **BUISSON**, Vice-président en charge du numérique / Alexandre **MARTINEZ**, Trésorier général



Fédération Française de Gymnastique : James **BLATEAU**, Président / David **VALLEE**, Directeur



Fédération Française de Football : Philippe **DIALLO**, Vice-Président / Pascal **POIDEVIN**, Président de district Aisne



PARIS 2024 : Agnès de **SAINT CERAN**, Directrice des Ressources Humaines



Fédération Française de Motocyclisme : Michel **LEROY**, Directeur Administratif et Financier / Charlotte **RICHARD**, Directrice Juridique adjointe



Fédération Française de Voile : Pascal **BERTHAULT**, Vice-Président Développement / Jean-Michel **HERVIEU**, responsable pôle Emploi & Formation



Fédération Française de Montagne et Escalade : Alice **LEBEAU**, Directrice Département Formation / Anne **GROSPEILLET-QUINTIN**, Directrice Administrative et Financière



Fédération Nationale Profession Sport et Loisirs : Bernard **DELORME**, Président / Nicolas **VERDON**, Délégué Général



Union Nationale des Centres sportifs de Plein Air : Murielle **CHASTANG**, Responsable des Relations sociales / Virginie **CLERET**, Directrice des Ressources humaines



Fédération Française des Clubs Omnisports : Jean **DI-MEO**, Secrétaire général / Denis **LAFoux**, Directeur administratif



CROS Grand Est : Bernard **SIMONIN**, Vice-Président / Lionel **DUEDE**, Directeur



CROS Nouvelle Aquitaine : Frédéric **BUREAU**, Vice-Président Sport et Professionnalisation / Tarek **BOULANOUAR**, administrateur CROS Occitanie



SPORSORA : Olivier **DULAC**, Président / Magali **TEZENAS du MONTCEL**, Déléguée Générale

Collège 2 "Sport pro"



Foot Unis : Bruno **BELGODERE**, Directeur Général adjoint / Matthieu **BERDAH**, Juriste



Union des Clubs des Championnats Français de Football : Gilles **POSTERNAK**, élu / Jean-Bernard **BILLET**



Union des Clubs Professionnels de Basket : Fabien **MANEUF**, Directeur / Pierre **FARGEAUD**, Dirigeant UCPB



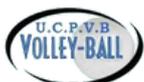
Union des Clubs Professionnels de Handball Féminin: Jean-Marie **SIFRE**, Président / Pierre **PRADEAU**, Directeur



Union des Clubs Professionnels de Handball : Adrien **BERNARDI**, Directeur / David **TEBIB**, Co-président



Union des Clubs Professionnels de Rugby : Jean-Patrick **BOUCHERON**, Directeur / Matthieu **PEYNICHOUX**, Responsable Relations sociales



Union des Clubs Professionnels de Volley-Ball : Jean-Paul **ALORO**, Président / Georges **LABBOUZ**

Collège 3 "Loisirs marchands & événementiel"



Groupeement des Professionnels de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins : Jean-Marc **BRONER**, Directeur / Alain **DELMAS**, Chargé de mission



Vert Marine : Kim **PAJONKOWSKI**, Responsable Missions Ressources Humaines / Grégoire **LEBRUN**, Secrétaire général



Amaury Sport Organisation : Alice **de ROFFIGNAC**, DRH / Carine **DUMAS**, RRH



Automobile Club de l'Ouest : Suzy **LE COROLLER**, DRH / Mélanie **ROUSSEAU TOUSSAINT**, Responsable Emploi Formation



Institut de Formation du Football : Baptiste **FAROCHE**, Directeur / Christophe **CONSIGLI**, Responsable financier



Le COSMOS au
SERVICE
de ses adhérents.

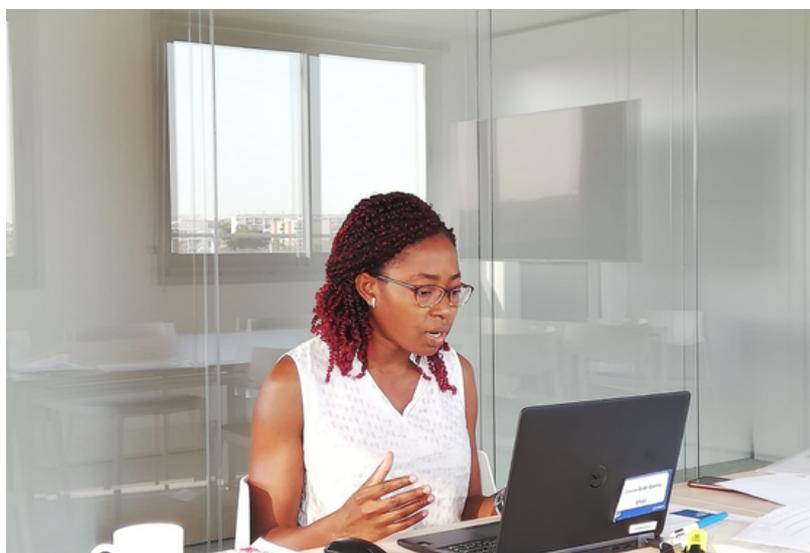


L'accompagnement de ses adhérents, par la mise à disposition d'une palette de services juridiques, constitue toujours une priorité absolue. En 2021, la dynamique d'échanges avec les adhérents s'est encore intensifiée pour accompagner au mieux les acteurs du sport pendant et en sortie de crise sanitaire.



Des adhérents conseillés et accompagnés

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021, le service juridique a traité **6017 questions**, soit **4092 questions par téléphone** et **1925 questions sur la plateforme juridique en ligne**.



Répartition de l'ensemble des questions par thème

THEMES	Questions par téléphone	Questions plateforme	TOTAL	%
Autre	268	173	441	7,3%
Classification et rémunération	348	164	512	8,5%
Congés et jours fériés	175	82	257	4,3%
Covid-19	545	*	*	**
Cotisations et protection sociale	175	82	257	4,3%
Droit des associations	33	16	49	0,8%
Formation et exécution du contrat	719	338	1057	17,6%
Formation professionnelle	164	86	250	4,2%
Hors compétence	63	30	93	1,5%
Maladie, accidents et parentalité	214	101	315	5,2%
Pouvoir de direction	160	75	235	3,9%
Relations collectives de travail	109	51	160	2,7%
Rupture	435	206	640	10,6%
Sport professionnel	247	82	239	5,5%
Statuts non salariés	74	35	109	1,8%
Temps de travail	363	171	534	8,9%
TOTAL	4092	1925	6017	100%

* La plateforme ne permet pas d'identifier les questions « Coronavirus » transmises par écrit au service juridique, celles-ci sont donc affectées dans la catégorie thématique choisie par l'adhérent (notamment « autre ») – c'est pourquoi aucun chiffre n'est précisé dans le tableau pour ce thème s'agissant des questions écrites.

** 13,30% des questions traitées par téléphone ont porté sur la thématique « Coronavirus ». Nous pouvons estimer que globalement, les questions en lien avec la crise sanitaire représentent 13,30% des questions traitées par le service juridique en 2021, le même ratio de répartition étant probable concernant les questions écrites.

Répartition des questions posées par taille de la structure

NOMBRE D'ETP	Nombre de questions*	%
Jusqu'à 7 ETP	1538	79,84%
De 7 à 20 ETP	280	14,54%
De 21 à 50 ETP	90	4,67%
De 51 à 500 ETP	17	0,88
Plus de 500 ETP	1	0,05%
TOTAL	1925	100%

* La répartition des questions écrites par type de structure est faite à partir de l'application du pourcentage des questions issues du Dashboard.

Des adhérents informés

Les contenus juridiques du site internet ont été actualisés quotidiennement afin de tenir compte, dans ce contexte particulier, des évolutions législatives, réglementaires, conventionnelles, impactant les adhérents du COSMOS : **fiches pratiques, foires aux questions, modèles de documents, guide des mesures économiques, sanitaires...**

104

articles d'actualité

6

fiches pratiques

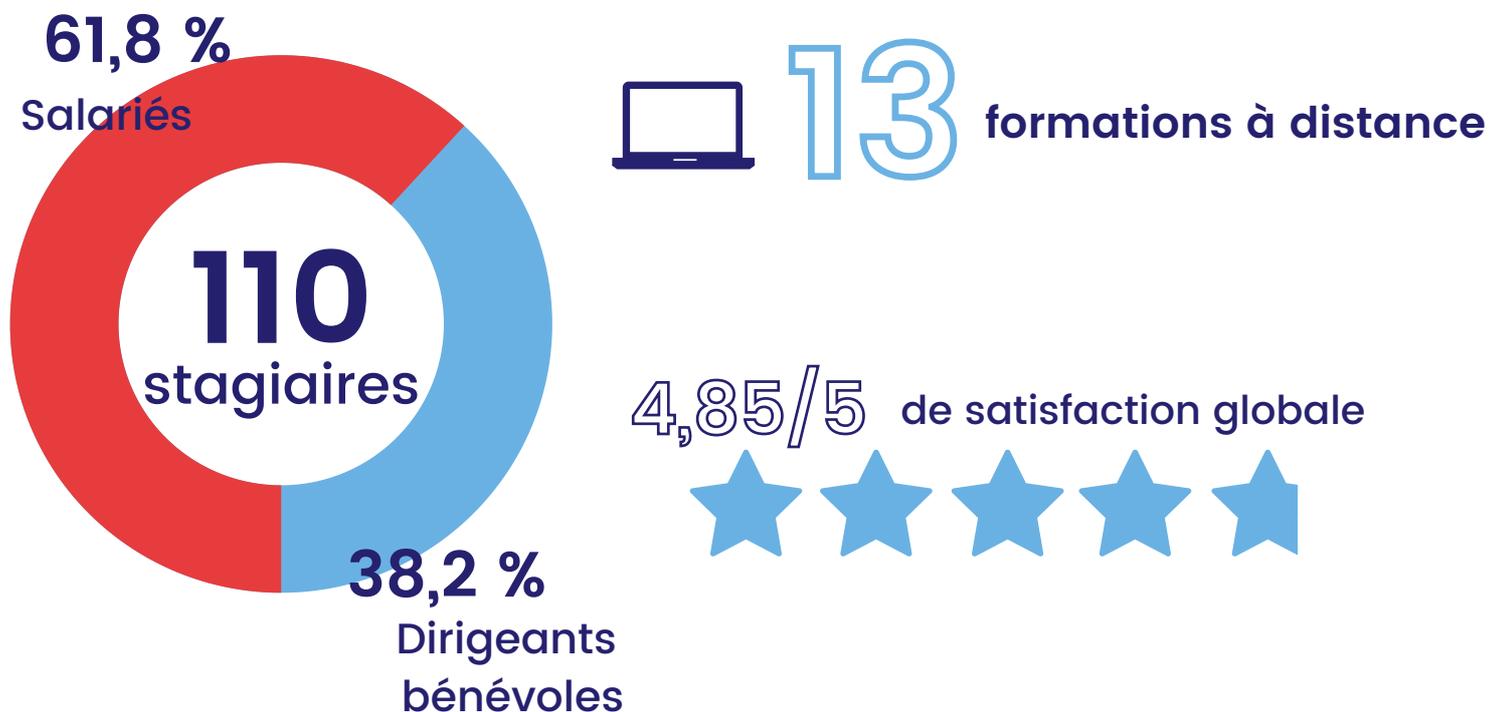
52

newletters juridiques

12

réunions d'information juridique à la demande des adhérents

L'organisme de formation du COSMOS certifié Qualiopi



Le 4 octobre 2021, **l'organisme de formation du COSMOS est certifié Qualiopi**. Cette certification est le fruit d'années de travail des équipes dans la formation des dirigeants bénévoles/salariés et salariés du sport. **Cette certification officielle vient attester de la qualité des formations proposées.**

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Des relations
INSTITUTIONNELLES
marquées par la
CRISE COVID.



CRISE COVID

2021 a largement été marquée par la suite de la crise Covid, qui a continué à impacter les structures du sport. Fort de l'influence et de la position acquise l'année précédente, le COSMOS a donc poursuivi son entreprise de défense des intérêts de ses adhérents, auprès du Gouvernement, des parlementaires, des médias et du grand public.

Un travail d'expertise au service de la gestion de crise

Le COSMOS s'est tout d'abord largement appuyé sur les "retours terrain" de ses adhérents et de ses correspondants dans les territoires, pour soutenir ses positions auprès des Pouvoirs publics. Un travail précieux et reconnu par ses interlocuteurs et l'écosystème sport, qui a permis de conforter la place du COSMOS comme représentant naturel du sport sur le terrain des enjeux sociaux et économiques.

Pierres angulaires de ce travail, les **enquêtes « conséquences économiques et sociales » de la crise sanitaire** ont, à l'instar de 2020, permis de **dresser un état des lieux régulier de la situation** des structures sportives à des moments clés de la crise et de la saison sportive.

7 C'est le nombre d'enquêtes et études réalisées par le COSMOS en 2021

- **V8** (mars 2021), période de couvre-feu et de confinements partiels,
- **V9** (mai 2021), fin des confinements, début de la vaccination, couvre-feu et jauges dans les enceintes sportives,
- **V10** (juin 2021), mise en place du pass sanitaire, reprise estivale et anticipation de la rentrée,
- **V11** (septembre 2021), Pass'Sport et rentrée sportive,
- **V12** (octobre 2021), bilan de la rentrée sportive, impact du pass sanitaire et bilan Pass'Sport.



Le COSMOS a également mené deux études en lien avec la crise sanitaire :

- La deuxième version du **Baromètre COSMOS/AESIO**, conduite par l'institut OpinionWay, sur le **moral des dirigeants sportifs**, qui a fait l'objet d'une présentation à la ministre déléguée chargée des Sports et d'un webinaire de restitution.
- Une enquête sectorielle dédiée à la situation sociale et économique des **circuits automobiles**, commandée et menée avec notre adhérent, le **Groupe des Professionnels des Sports Mécaniques (GPSM)**.



26 mai 2021. Webinaire de restitution du Baromètre COSMOS/AESIO en présence de Roxana MARACINEANU.



19 octobre 2021. Présentation de l'étude dédiée à l'impact de la crise sur les sports mécaniques, lors du colloque du GPSM.

Le COSMOS au coeur des négociations

2021 a marqué la poursuite des échanges réguliers entre le COSMOS et le Gouvernement, dans la continuité des différentes phases de la crise Covid.

Les **comités de pilotage hebdomadaires menés par le cabinet du ministère chargé des Sports** et la direction des Sports (DS) ont permis le suivi et la remontée d'informations par le COSMOS sur la situation sociale et économique des structures sportives, et, par extension, la formulation de revendications auprès du Gouvernement.

Parmi elles, le maintien du « **quoiqu'il en coûte** » avec la mise en place ou la prolongation de dispositifs de soutien : **fonds de solidarité, activité partielle, prêts garantis par l'État et prêts participatifs, ...**

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Pass'Sport**, mesure phare annoncée par Emmanuel MACRON lors de sa rencontre avec les représentants du sport en novembre 2020, le COSMOS a également été consulté.

Il milite depuis **pour la simplification des démarches et son élargissement à toutes les structures proposant une activité sportive**, en cohérence avec les objectifs d'augmentation de 3 millions du nombre de pratiquants et de développement du sport santé.



18 juin 2021. Le ministère chargé des Sports choisit le COSMOS pour y tenir le premier comité de pilotage en présentiel.

Loisirs marchands, événementiel, sport professionnel... L'action du COSMOS pour les secteurs les plus impactés en deuxième partie de crise sanitaire.

Au-delà de sa mobilisation globale pour l'écosystème, **le COSMOS s'est aussi engagé en soutien de certains secteurs particulièrement touchés.**

En premier lieu **les loisirs sportifs marchands et gestionnaires d'équipements**, au sujet desquels le COSMOS s'est régulièrement réuni avec Roxana MARACINEANU, ministre déléguée chargée des Sports et Alain GRISET, ministre délégué aux PME. Une action qui a permis d'obtenir la mise en place du dispositif « **coûts fixes** » à compter de mars 2021 et plus largement le maintien de mesures de soutien vitales à destination des structures du secteur SI. Par ailleurs, un groupe de travail réunissant le COSMOS, Active et l'USC a été mis en place afin d'élaborer un protocole d'ouverture des salles de sport.

Beaucoup reste à faire non seulement pour **retrouver une situation ante-crise** mais aussi pour **reprendre le chemin du développement.** Le COSMOS doit être présent pour contribuer à **faire émerger les solutions adaptées à l'essor de notre secteur.**

Philippe DIALLO
Président COSMOS



5 mai 2021. Laurent MARTINI s'entretient avec Alain GRISET et Roxana MARACINEANU.



Philippe DIALLO a représenté les entreprises du sport et interpellé les ministres sur leurs difficultés lors des deux réunions à Bercy à destination des secteurs les plus durement touchés (S1 et S1bis), en août et novembre 2021.

Le COSMOS a ensuite **accompagné et appuyé le Collectif Événementiel Sportif Outdoor (CESO)** dans sa démarche pour faire reconnaître la situation compliquée traversée par les acteurs de l'événementiel, et peu reconnue par les Pouvoirs publics.

Parallèlement, il **soutient sa démarche de structuration** afin que le monde de l'événementiel puisse se regrouper autour d'un chef de file capable de devenir une organisation patronale intermédiaire.

Enfin, un **soutien particulier a été apporté au monde du sport professionnel.**

Fort des remontées de ses adhérents réunis au sein de son groupe de travail interne, le COSMOS a porté en première ligne la mise en place, l'ajustement et le renouvellement du **dispositif de compensation billetterie (VI-V2)**, la prolongation du **système d'avois**, mais aussi l'**augmentation des plafonds d'aide.**

À l'instar de son action pour les salles de sport, le COSMOS s'est mobilisé afin d'**accélérer la réouverture des enceintes sportives**, en participant activement à l'élaboration d'un protocole au sein d'un groupe de travail piloté par l'ANDES en avril 2021 et missionné par la ministre déléguée chargée des Sports.



31 août 2021. Le COSMOS s'est attaché à renforcer les liens entre le Gouvernement et ses adhérents du sport professionnel. Ici, participation du cabinet de la ministre déléguée chargée des Sports au groupe de travail COSMOS.

Le COSMOS, témoin incontournable de la crise

Témoin incontournable de la crise, tant dans ses conséquences sur les structures que de sa gestion par l'État, le COSMOS a été sollicité à différentes reprises pour partager sa vision et ses analyses lors de moments de prise de recul.

Philippe DIALLO a notamment été **auditionné par la Cour des Comptes** le 14 avril 2021 dans le cadre de son enquête sur la gestion de crise par l'État,

ou encore, plus spécifiquement sur l'impact du Covid sur le monde fédéral, par **l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).**

Le 24 novembre, c'est lors du **colloque organisé par le Conseil d'État et la Cour de Cassation**, en partenariat avec le CNOSF et le CDES Limoges, que le COSMOS a pu revenir sur le bilan positif du dialogue social dans le sport depuis février 2020.

FOCUS : 17,6 millions d'euros débloqués pour la formation

Entre juillet et septembre 2021, le COSMOS a été particulièrement proactif auprès du Gouvernement, afin de **solliciter le soutien de l'État aux politiques conventionnelles de formation.**

Après plusieurs réunions, formelles et informelles **à l'Élysée**, avec la **ministre déléguée chargée des Sports**, la **ministre du Travail**, leurs administrations et cabinets respectifs, l'Agence Nationale du Sport, le COSMOS – avec le soutien des partenaires sociaux – a pu obtenir l'élargissement des critères d'éligibilité ouvrant droit aux dispositifs Pro-A et FNE-Formation.

Ce faisant, **un large nombre de dossiers en attente de financement ont pu être validés**, pour un montant total de 8,6 millions d'euros supplémentaires en 2021 et de 9 millions d'euros en 2022.



Romain VIEVILLE, directeur Emploi-Formation du COSMOS, et une délégation de la branche s'entretiennent avec Cyril MOURIN, Anne LAUDE et Annelore COURRY, conseillers du président de la République, à l'Élysée le 10 novembre 2021.

UN TRAVAIL PARLEMENTAIRE QUI S'INTENSIFIE

La séquence-clé : la Proposition de Loi visant à Démocratiser le sport

Moment attendu pendant tout le quinquennat par l'écosystème sportif, la PPL Sport a été l'occasion pour le COSMOS de porter un certain nombre de propositions, en partie travaillées en 2020 lors de la rédaction de sa « contribution à la loi sport et société ».

Auditionné à plusieurs reprises par l'Assemblée nationale entre février en mars 2021, que ce soit par le groupe d'étude Sport, les rapporteurs de la PPL ou bien la Commission des Affaires Culturelles, Philippe DIALLO a insisté sur l'importance de **rendre éligibles les CQP à l'apprentissage** et de renforcer les budgets formation des petites associations non assujetties à la TVA - notamment en supprimant les actions de formation.



15 septembre 2021. Philippe DIALLO, auditionné par le sénateur Michel SAVIN, rapporteur de la PPL.

Le président du COSMOS a également amené le débat sur **le crédit d'impôt sponsoring et le mécénat sportif** – et plus largement sur les enjeux économiques et d'emploi que devrait intégrer la loi.

Un message qu'il a également porté en septembre, lors d'une première audition au Sénat, alors que la chambre s'apprêtait à s'emparer du texte voté par l'Assemblée le 19 mars 2021.

Projet de Loi de Finance

Comme en 2020, le COSMOS a été actif sur les projets de loi de finance rectificative, en portant notamment plusieurs amendements soutenant une baisse de la TVA pour les acteurs des loisirs marchands et de l'événementiel sportif, portés entre autres par le sénateur Michel SAVIN.

Des propositions également défendues par le député François CORMIER-BOULIGEON lors du Projet de Loi de Finance pour 2022, au sujet duquel Philippe DIALLO a également été auditionné par Bertrand PANCHER, rapporteur en charge spécialement du programme Sport.

Le PLF a été l'occasion de porter plusieurs autres mesures visant à faciliter la sortie de crise du secteur, comme le report et l'étalement du remboursement des PGE, ou l'élargissement du dispositif Pass'Sport.

UN POSITIONNEMENT RENFORCÉ DANS L'ÉCOSYSTÈME

Un COSMOS qui s'affirme sur la scène médiatique

Dans la lignée de 2020, le COSMOS a continué de s'imposer comme un acteur dont la parole compte auprès des différents médias de l'écosystème, mais également auprès du grand public.

On note notamment l'intervention de Philippe DIALLO, **invité de la matinale de France Info** le 30 avril pour faire le point sur la situation du secteur, ou encore plusieurs articles du quotidien **L'Équipe** (reprenant par exemple le Baromètre COSMOS/AÉSIO). On peut également citer des reprises régulières de ses actualités au sein de **News Tank**.

Le COSMOS a été sollicité à diverses reprises afin de contribuer à la rédaction d'articles ou d'interviews.

Il a notamment été l'auteur de plusieurs articles et tribunes dans la revue **Jurisport** entre mars et novembre 2021, sur des sujets aussi variés que les conséquences sociales et économiques de la crise Covid ou encore le métier d'agent de développement.

De manière non-exhaustive, le COSMOS a aussi été sollicité afin d'apparaître dans : la revue Acteurs du sport, les podcasts du Paris Université Club et de la Fédération Française de Basketball, la revue Sport et Citoyenneté...



La participation aux grands moments institutionnels de 2021

LA GLOBAL SPORTS WEEK 2021

Partenaire institutionnel de la seconde édition de cet événement majeur qui réunit les leaders et acteurs du changement dans le sport, le **COSMOS a été l'organisateur de deux tables rondes**, les 3 et 5 février 2021. En distanciel pour cette première édition en période Covid.

La première a réuni, autour de **Philippe DIALLO**, **Nicolas MAURER** (Team Vitality), **Romain SOMBRET** (MCES), et **Stephan**



EUTHINE (LDLC OL / France Esports) sur le sujet de « **la gouvernance de l'esport** ».

La seconde, dédiée à « **l'action des représentants du sport pendant la crise Covid** » et animée par **Laurent MARTINI**, a permis à plusieurs acteurs de partager leurs expériences au cœur des négociations entre les pouvoirs publics et l'écosystème sportif.

Parmi eux : **Jean-Philippe REY** (Directeur financier et RH du Stade Toulousain, ex-conseiller économique de la ministre déléguée chargée des Sports), **Céline RÉMY** (Cofondatrice du groupe Verona Fitness), **Cédric ROUSSEL** (Député des Alpes Maritimes) et **Pierre RABADAN** (Adjoint aux Sports à la Mairie de Paris).

HANDBALL : SIGNATURE DU PREMIER ACCORD DE DISCIPLINE DU SPORT PROFESSIONNEL FÉMININ

Le **COSMOS** a soutenu la création de l'accord collectif de discipline du handball féminin, premier accord du genre dans le monde du sport féminin professionnel, et porté par l'UCPHF, l'AJPH et 7 Masters.

15 mars 2021. Philippe DIALLO a été invité à s'exprimer lors de la signature officielle de l'accord, à l'Hôtel de Ville de Paris



L'APPEL DE PARIS

Dans le cadre du Forum Génération Égalité, plus grand événement mondial dédié à l'égalité femmes-hommes depuis 25 ans, le COSMOS a signé l'Appel de Paris le 30 juin 2021.

Sous l'égide du ministère chargé des Sports et aux côtés des autres grands représentants du sport français (CNOSF, CPSF, FNASS, ANLSP, FEP), il adhère ainsi au premier acte d'engagement fort et unanime du secteur en la matière.

En tant qu'acteurs majeurs de la gouvernance du sport en France, cette initiative a pour objectif de construire un environnement sportif plus égalitaire pour les femmes et les filles d'ici 2025 et promouvoir le sport comme un moyen de parvenir à l'autonomisation des jeunes filles et femmes et à l'égalité réelle.

30 juin 2021. Signature de l'Appel de Paris. De g. à d. Robins TCHALE-WATCHOU (FNASS), Philippe DIALLO (COSMOS) Roxana MARACINEANU (ministre déléguée chargée des Sports), Brigitte HENRIQUES (CNOSF) et David TEBIB (ANLSP)



LE 1er SOMMET INSTITUTIONNEL DE L'ESPORT FRANÇAIS

Invité à Cannes pour le tout premier sommet institutionnel de l'esport français, le COSMOS a pu **continuer à tisser des liens avec les acteurs de ce secteur**,

et notamment l'organisateur, **France Esports, qu'il a notamment accompagné par ailleurs dans la reconnaissance du métier de coach esport.**



13 octobre 2021, en présence des grands acteurs de l'esport français.

Après avoir accueilli **son premier adhérent esport** (FuturoLAN), de nombreuses synergies restent encore à créer.

Des relations **INSTITUTIONNELLES** marquées par la **CRISE COVID**.

LE 1er SOMMET DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE

Le sport était bien représenté au 1er Sommet de l'inclusion économique, **organisé à Bercy le 29 novembre 2021 par le ministère de l'Économie et la Fondation Mozaïk**.

Invité en tant que représentant des employeurs du secteur dans le cadre de la table ronde "**du terrain à l'emploi, du sport à l'inclusion économique**", Philippe DIALLO est revenu sur le rôle de tremplin vers l'emploi que peut jouer le sport, mais aussi sur l'engagement de ses acteurs.

29 novembre 2021. à Bercy, la table-ronde dédiée à l'inclusion par le sport. De g. à d. Thierry TEBOUL (Afdas), Carine SEILER (Haute-Commissaire aux Compétences), Stéphane NOMIS (FF Judo), Quentin MORENO (Sport dans la Ville), Albert SINGER (Fête le Mur), Philippe DIALLO (COSMOS)



L'année instit' du COSMOS, c'est aussi...

Le Grenelle de l'Insertion par le Sport, le Forum des Associations, l'inauguration du Grand Palais éphémère, la première pierre de la future Arena Porte de La Chapelle, le séminaire U2C2F, la Garden Party et les Trophées Sporsora, l'inauguration du Centre National pour l'Insertion par le Sport



Le M2 du CDES au COSMOS

Pour la deuxième année consécutive, le COSMOS a accueilli dans ses locaux les étudiants du CDES Limoges (P38 M2), lors de leur séminaire dédié au droit social.

Ces derniers ont eu l'occasion d'échanger avec Philippe DIALLO, Romain VIEVILLE et Thibaut Aoustin sur la place de l'organisation patronale dans l'écosystème et les enjeux de la branche.



5 novembre 2021. Les étudiants du M2 du CDES découvrent le rôle et les actions du COSMOS.

Une année de
**DIALOGUE
SOCIAL**
dans la branche
sport.



L'EMPLOI ET LA FORMATION DANS LA BRANCHE

Dans un contexte de forte mutation du marché du travail, les partenaires sociaux de la branche du sport font de la formation professionnelle et de l'accès aux qualifications et à l'emploi une priorité absolue.

*Nous sommes **une filière en croissance**, +36% d'emploi en 12 ans contre 4% pour le reste de l'économie.*

*Les perspectives sont positives, nous avons **une vraie politique de branche à poursuivre pour l'emploi et la formation.***

*Philippe DIALLO
Président COSMOS*

En ce sens, ils mettent en œuvre une politique globale d'emploi, de formation et de certification ambitieuse et volontariste, notamment déclinée dans le cadre du chapitre 8 de la CCNS, et ayant vocation à apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux principaux enjeux identifiés au sein de leur champ d'intervention :

- Accompagner la professionnalisation et le développement des structures sportives (associatives, professionnelles, commerciales) ;
- Encourager le déploiement de l'emploi / favoriser l'accès à la profession réglementée d'éducateur sportif et aux métiers du sport ;
- Contribuer à l'évolution professionnelle des professionnels du sport tout au long de leur vie ;
- Organiser les conditions efficaces de mobilité professionnelle et de reconversion des professionnels du sport.

Retour sur les réponses des partenaires sociaux du sport aux enjeux de professionnalisation du secteur :

Mieux cartographier l'emploi dans le secteur : Les actions de l'Observatoire des Métiers du Sport

En 2021, l'OMS a concentré ses efforts sur la finalisation de sa Cartographie prospective des métiers du sport et sur l'élaboration de deux nouvelles études qui verront le jour en 2022 : **le Panorama National de l'Insertion Professionnelle par le Sport et le Diagnostic/Actions sur les métiers et compétences en tension dans le champ du Sport.**

FOCUS : Les missions de l'Observatoire des Métiers du Sport

L'objet de l'Observatoire des Métiers du Sport (OMS), dont la Présidence et le secrétariat sont assurés par le COSMOS, est notamment de :

- Renforcer la capacité pour la branche de définir et de mettre en œuvre des politiques de formation professionnelle ;
- Recueillir les informations les plus fiables sur la situation de l'emploi et de la formation de manière à appréhender l'évolution des métiers du secteur du sport, les besoins de la branche, tant en termes quantitatif que qualitatif, aux niveaux national et territorial.

Publiée en novembre 2021, **la Cartographie prospective des métiers du Sport** (pilotée par l'OMS et réalisée en collaboration avec l'Afdas, Amnyos et le CDES) a pour ambitions d'identifier les principales évolutions à l'œuvre dans le champ du sport et de saisir leurs impacts sur les métiers. L'analyse, métier par métier, des enjeux à venir et des futures compétences-clés qui sont liées, constitue le cœur de la cartographie et doit permettre, demain, d'adapter les formations et les politiques sportives. L'étude identifie également les aires de mobilités privilégiées en vue de favoriser

Cette étude identifie les grandes mutations qui impactent les métiers du sport mais propose également des solutions pour répondre aux nouveaux besoins.

*Romain VIEVILLE
Directeur Emploi/Formation COSMOS*

l'évolution professionnelle tout au long de la vie des professionnels du sport. L'étude a notamment été présentée par l'OMS à la ministre déléguée chargée des Sports en décembre 2021.



7 octobre 2021. Webinaire de restitution de la Cartographie au siège du COSMOS. De g. à d. Christophe LEPETIT (CDES), Thierry TEBOUL (Afdas), Romain VIEVILLE (COSMOS), Elodie IMBERT (Amnyos) et Valentin VIGIER (Amnyos)



Le Panorama National de l'Insertion Professionnelle par le Sport (dont les premiers enseignements ont été présentés à la ministre du Travail et à la ministre déléguée chargée des des Sports en mars 2022) a pour objectif d'identifier les acteurs et démarches d'insertion à destination des personnes fortement éloignées de l'emploi, les analyser, les valoriser, et lever les freins à leur déploiement à plus large échelle.

Le panorama met ainsi en avant une soixantaine d'actions, qui touchent environ 20 000 bénéficiaires par an (dont 40% résident dans les quartiers prioritaires, et 60% en moyenne accèdent au marché du travail, dans les métiers du sport ou sur d'autres secteurs professionnels).



L'Étude Diagnostic/Actions sur les métiers et compétences en tension consiste à réaliser un état des lieux de la situation des structures et de l'emploi afin d'identifier de façon tangible les effets socio - économiques de la crise sur la branche sport puis d'établir un plan d'actions pour accompagner la relance du secteur.



9 mars 2022. Romain VIEVILLE présente les premiers résultats du Panorama National de l'Insertion Professionnelle par le Sport aux Ministres Elisabeth BORNE et Roxana MARACINEANU lors des 1ères Rencontres Nationales de l'Inclusion par le Sport à Garges-lès-Gonnesses.

Contribuer à réguler l'emploi par les formations certifiantes : l'Organisme Certificateur de la branche Sport

FOCUS : Les missions de l'Organisme Certificateur de la branche Sport

L'Organisme Certificateur de la branche du Sport (OCS), géré par les partenaires sociaux du champ, est l'entité qui porte les nombreux Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) des acteurs, notamment fédérations sportives, de la branche.

Au cours de l'année 2021, l'association Organisme Certificateur Sport (OCS) a :

- Accompagné le renouvellement et la création de nouveaux CQP ;
- Assuré le suivi de ses nombreux CQP et procédé à la certification de plusieurs milliers de stagiaires. Au 31 décembre 2021, près de **80 000 diplômés CQP** ont été délivrés ;
- Organisé des séminaires d'information au profit des fédérations sportives et acteurs délégataires de CQP ;
- Entamé des travaux visant à renforcer son modèle économique ;
- Travaillé à la refonte du modèle de règlement de diplôme et de nombreux outils d'accompagnement des délégataires de CQP.

Répondre aux enjeux de professionnalisation du secteur : la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation

FOCUS : Les missions de la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation

La CPNEF, dont le COSMOS assure la Présidence et le secrétariat, a notamment pour objectif :

- De renforcer les moyens de réflexion et d'action de la branche dans tous les domaines liés à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- D'agir pour que l'emploi et la formation professionnelle soient reconnus par les entreprises de la branche comme des éléments déterminants d'une politique sociale novatrice ;
- D'élaborer une politique de branche en matière d'emploi et de formation.



Au cours de l'année 2021, les principaux travaux de la CPNEF ont porté sur **la mise en œuvre de dispositifs de financements** (pour un montant global de plus de 10 millions d'euros conventionnel sur une collecte globale de 45M€) ajustés aux **spécificités de la branche et aux besoins et enjeux particuliers des employeurs et salariés** du secteur :

- Financements en direction des **dirigeants bénévoles employeurs** afin de les accompagner dans l'exercice de leur mission ;
- Financements pour les **structures de plus de 50 salariés qui ne sont plus éligibles aux fonds légaux** depuis la réforme de 2018 (dispositif actions individuelles et budgets spécifiques) ;
- Financements pour les **formations au métier règlementé d'encadrant sportif** (60 % des emplois de la branche) ;
- Financements pour accompagner la **reconversion des sportifs et entraîneurs professionnels** grâce au dispositif « Appui Conseil Carrière ».
- Catalogue de branche avec un **financement clé en main des thématiques de formation les plus nécessaires** à la poursuite de la professionnalisation et au développement de la branche ;
- Financements pour accompagner les **politiques de formation des réseaux et notamment des fédérations** (dispositif « actions collectives ») ;
- Financements pour accompagner **les petites structures associatives** de la branche en complément de leur budget légal ;
- Co-financement du dispositif **FNE-Formation**.

Actions individuelles

financement toutes formation pour structures
+ de 50 salariés non éligibles aux fonds légaux
- de 50 salariés en complément
des fonds légaux

Actions collectives

Dispositif fléché têtes de réseau :
formations des acteurs de leurs structures
affiliées

Catalogue de branche

formations aux principaux enjeux de
développement identifiés

Co-financement FNE et Pro A

prises en charge complémentaires
Branche Sport

Appui-Conseil carrière

accompagnement à la
reconversion des sportifs
et entraîneurs professionnels

Financements pour la formation des
dirigeants bénévoles



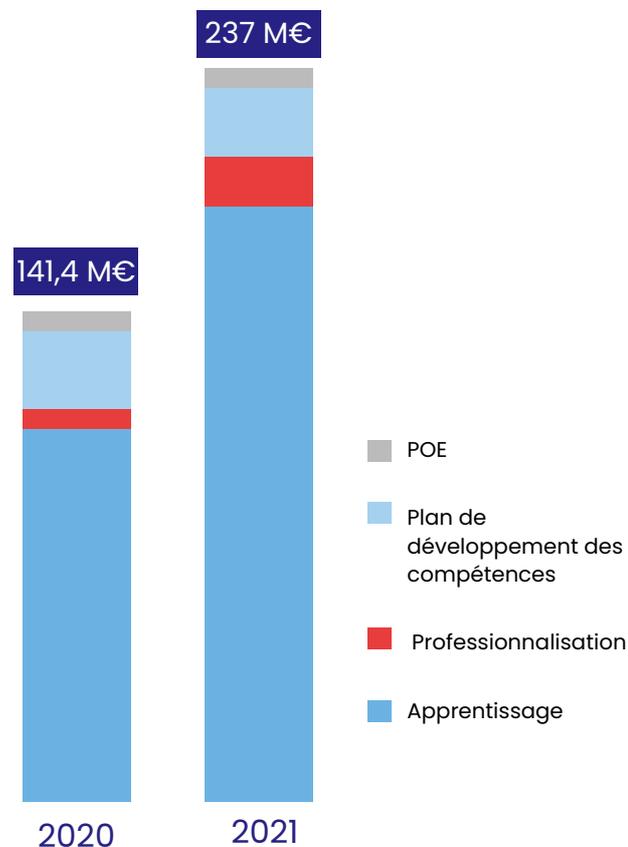
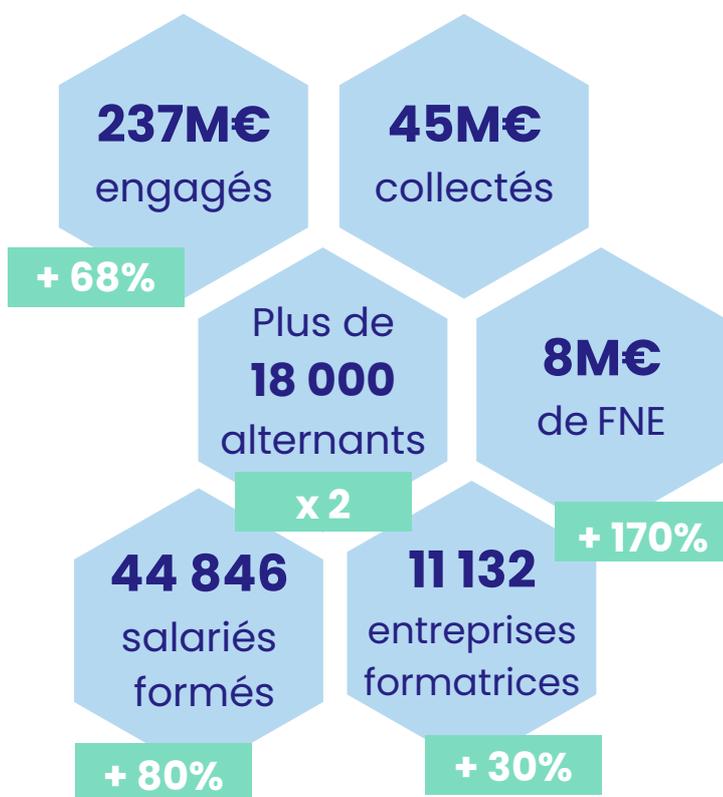
Une année de **DIALOGUE SOCIAL** dans la branche sport.

Ces travaux, couplés aux **actions de lobbying menées par le COSMOS et par la branche** (élargissement du dispositif FNE-Formation, prolongation des aides à l'alternance) auprès de la ministre du Travail et des conseillers du Président de la République, ont permis de **dégager des enveloppes de financements (237M€) très supérieures aux contributions des structures du sport (45M€)**.

Une démarche proactive qui permet d'accompagner le développement exponentiel de l'apprentissage dans la branche sport.

4x plus

de contrats d'apprentissage en 5 ans



Par ailleurs, les membres de la CPNEF ont élaboré un accord (**avenant N°153 à la CCNS du 21 juin 2021 conclu en CPPNI**) visant à mettre en place un nouveau dispositif de formation dans la branche (en partie financé par les fonds gérés par l'Afdas) : **la reconversion ou promotion par alternance (« Pro-A »)**.

Celui-ci permet aux salariés, notamment ceux dont la qualification est insuffisante

au regard de l'évolution des technologies ou de l'organisation du travail, de changer de métier ou de profession, ou de **bénéficier d'une promotion sociale ou professionnelle par des actions de formation**. Celles-ci visent les diplômés d'encadrants sportifs inscrits à l'annexe II du Code du Sport (diplômes du ministère chargé des Sports, de la branche, des fédérations...).

En vue de 2022, des travaux ont été menés de concert avec l'Afdas afin de préparer de nouvelles actions.

- **La mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement des Sportifs de Haut Niveau** (500 parcours de formation financés, par l'État, à hauteur de 10,5M€) en vue de sécuriser leur insertion professionnelle à l'issue de leur carrière sportive.
- **L'identification et la validation d'une liste de métiers éligibles à la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective** (action de formation permettant à plusieurs demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par une branche professionnelle et dont les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'Afdas).
 - **Métiers de l'encadrement de la pratique sportive** (éducateur sportif/animateur loisir sportif) ;
 - **Chargé de développement** ;
 - **Surveillant maître-nageur / surveillant de baignade** ;
 - **Éducateur de mobilité à vélo** ;
 - **Métiers de l'insertion par le sport.**

FOCUS : La reconnaissance du métier d' "Animateur Coach Esport"

La CPNEF a accompagné et appuyé **les démarches de France Esports et de la Fédération nationale des CFA** auprès de France Compétences, qui ont abouti à la reconnaissance du métier émergent d' "Animateur Coach Esport". Une avancée qui permettra notamment **la mise en œuvre rapide d'un diplôme en lien avec cette profession.**



Fonds d'aide au développement du paritarisme

L'association FADP, vice-présidée par le COSMOS, a pour objet de gérer le fonds de fonctionnement et de développement du paritarisme afin de favoriser la mise en œuvre d'un dialogue social de qualité. C'est, par ailleurs, par l'intermédiaire de cette instance que sont financées les études menées au sein de la branche.

Au cours de l'année 2021, l'association FADP a notamment procédé à la validation des comptes 2020 et du budget prévisionnel 2022.

DROIT DU TRAVAIL ET CCN SPORT

Les travaux réalisés sont encore **fortement liés à la crise sanitaire**, sur les sujets et le rythme des négociations, dans le prolongement de l'année 2020.

Le COSMOS a veillé à mobiliser les dispositifs d'accompagnement des employeurs et à ne pas impacter les structures sportives par des négociations et accords qui auraient complexifié leur quotidien et alourdi leurs charges.

Les accords de branche conclus en 2021

Avenant 151 du 23 mars 2021 relatif au travail à temps partiel (chapitre 4 de la CCN Sport)

Avenant 152 du 23 mars 2021 relatif au travail à temps partiel (chapitre 12 de la CCN Sport)

Ces avenants **prolongent l'application des durées minimales de travail à temps partiel** définies dans la CCN Sport depuis la conclusion des avenants 87 et 89 du 15 mai 2014 – pour rappel, ces avenants **mettent en place des dérogations à la durée légale minimale de 24 heures pour les salariés travaillant à temps partiel** dans la branche, tenant compte des particularités du secteur.

La conclusion de ces avenants permet de maintenir les équilibres existants et était particulièrement importante pour les structures sportives fortement impactées par les effets de la crise sanitaire et les mesures de restriction d'activité qui ont été prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Les partenaires sociaux se sont engagés à **mener en parallèle une étude ayant pour objectif de mieux comprendre la réalité du travail à temps partiel dans le secteur**. Les durées minimales de travail à temps partiel actuellement applicables devraient ainsi se maintenir jusqu'au 30 juin 2024 sous réserve que les engagements ainsi pris par les partenaires sociaux soient respectés.

Avenant 153 du 21 juin 2021 relatif à la reconversion ou promotion par alternance dans la branche sport

Cet avenant intègre et encadre dans la CCN Sport **le dispositif de reconversion ou promotion par alternance (dit Pro-A)** afin d'en faire **un dispositif complémentaire visant à favoriser l'évolution professionnelle et le maintien dans l'emploi des salariés** au travers d'un parcours de formation individualisé qui alterne enseignements théoriques et activité professionnelle.

Avenant 154 du 29 septembre 2021 relatif à la mise à jour du texte de la CCN Sport suite aux réformes successives du droit du travail

Cet avenant poursuit les travaux de **mise à jour des dispositions de la CCN du Sport** nécessités par l'évolution du Code du travail et du Code du sport, en s'attelant cette fois aux chapitres 7 (nouveau régime légal du **congé de paternité**), 10 (intégration de la référence à la **complémentaire santé** dans le texte de la CCNS) et 12 (**sport professionnel**).

Cet avenant complète les mises à jour déjà réalisées dans le cadre des avenants 141 du 21 mai 2019 (relatif à la représentation du personnel), 143 du 21 mai 2019 (relatif à la formation professionnelle) et 147 du 23 janvier 2020.

Avenant 155 du 15 décembre 2021 relatif aux salaires

Cet avenant fixe les **montants des rémunérations minimales conventionnelles des salariés de la branche sport au 1er janvier 2022**.

Si les salaires conventionnels ont pu être gelés en 2021, compte tenu de la situation sanitaire impactant fortement le secteur sport, il n'était pas envisageable qu'il en soit de même pour 2022, les attentes des organisations syndicales de salariés étant fortes face à l'augmentation du coût de la vie et aux taux de revalorisation du SMIC mis en œuvre par le Gouvernement.

Dans le contexte sanitaire et économique encore très incertain, le COSMOS a veillé dans cette négociation salariale au sein de la branche à rechercher un équilibre entre la nécessaire prise en compte des enjeux liés à la préservation du pouvoir d'achat des salariés - en particulier concernant les bas salaires - et les enjeux liés à la maîtrise de l'augmentation des masses salariales pour les structures sportives.

Bilan des réunions paritaires 2021 (hors emploi/formation)

9

Commissions paritaires permanentes de négociation de la CCN Sport (CPPNI/CMP)

...qui ont notamment abouti aux avenants conclus en 2021 et visés ci-dessus et qui ont coordonné les travaux des différentes commissions paritaires et des groupes de travail issus de la CPPNI.

14

Groupes de travail paritaires issus de la CPPNI

- **2 GT relatifs à la reprise des activités sportives** dans le cadre de l'assouplissement des mesures sanitaires impactant le secteur ;
- **1 GT relatif aux GT paritaires en suspens et organisation des travaux de branche** : la crise sanitaire a contraint dès mars 2020 les partenaires sociaux à revoir les sujets de négociation prioritaires pour accompagner au mieux les employeurs et les salariés durant cette période délicate et à mettre en conséquence de côté les négociations en cours engagées précédemment ;
- **1 GT intéressement et participation** qui a questionné la possibilité de travailler à la mise en place d'un outillage des structures sportives sur ces dispositifs au niveau de la branche ;
- **3 GT toilettage texte CCNS** pour poursuivre la mise à jour du texte de la CCNS compte tenu des évolutions des dispositions du Code du travail et du Code du sport ;
- **3 GT temps partiel** pour négocier les conditions de la prolongation des durées minimales de travail à temps partiel ;
- **1 GT égalité professionnelle Femmes / Hommes** : reprise des travaux de branche sur cette thématique à la suite de l'accord conclu le 04 décembre 2015.

- **2 GT limite 360 heures CQP** : début des négociations pour la suppression de la limite annuelle de travail attachée aux CQP de la branche sport, limitant le développement de l'emploi, source d'interprétation et d'insécurité juridique et n'étant pas en cohérence avec les travaux menés au sein de la branche pour attacher des compétences complémentaires aux CQP ;
- **1 GT salaires** pour la négociation des salaires minimaux conventionnels 2022.

1

Commission de suivi temps partiel

Début des réflexions en vue d'une étude de branche relative aux situations de travail à temps partiel dans le secteur, condition de la prolongation des durées minimales actuelles.

10

Réunions hygiène et sécurité au travail :

6 Commissions hygiène et sécurité, 1 GT urgence situation COVID, 3 GT restreints DUERP.

Réflexion autour de la mise en place d'actions de soutien du secteur face à la crise : axe poursuivi par la mise en place de la cellule de soutien psychologique dans le cadre de la commission prévoyance ; travaux de construction d'un outil d'accompagnement des employeurs pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ; travail en lien avec l'assurance maladie et l'INRS autour du programme « Plan prévention TPE-PME/ secteur sportif ».

4

Commissions prévoyance

Mise en place d'un dispositif de soutien psychologique des salariés et dirigeants bénévoles pour faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire ; pilotage du régime de prévoyance et validation des comptes ; impact de la situation Covid-19 sur les risques arrêts de travail et invalidité conduisant à des travaux pour une évolution nécessaire du régime devenant déficitaire et la définition des conditions d'une étude visant à mieux comprendre les situations d'arrêts de travail longs dans le secteur.

4

Commissions santé

Etablissement des documents contractuels pour la mise en œuvre des actions du fonds social ; suivi du déploiement du régime dans le nouveau périmètre de labellisation autour des 5 organismes de complémentaire santé, qui ont rencontré des difficultés liées à la période de crise sanitaire pour entrer en contact avec les structures sportives ; pilotage du régime de santé et validation des comptes.

2

Commissions sport professionnel

Etablissement d'une feuille de route pour organiser la reprise des travaux ; mise en place d'une enquête relative aux CDD spécifiques de sportifs et d'entraîneurs dans la branche.



Le COSMOS, ses **PARTENAIRES**



Le COSMOS, ses **PARTENAIRES.**

Le COSMOS s'implique dans de nombreuses instances et organisations afin de défendre les intérêts de ses adhérents et des employeurs du sport. Il a également noué de nombreux partenariats pour accompagner au mieux ses 7000 adhérents.

Une nouvelle identité graphique avec l'agence Disobey

Le COSMOS a annoncé le 25 octobre 2021, son **changement d'identité visuelle**, fruit d'un travail collaboratif avec l'agence de communication Disobey.

Le COSMOS a donc fait le choix d'un nouveau logo, d'une nouvelle charte et d'une nouvelle signature afin de **coller au mieux avec ce qu'il incarne : un acteur engagé auprès de ses adhérents, porteur d'une vision moderne du sport.**

COSMOS

Tous les sports. Un seul univers.



Les institutions de santé et de prévoyance

Le COSMOS est fier de compter, depuis plusieurs années, parmi ses partenaires : **AG2R La Mondiale, Malakoff Humanis, Chorum groupe VYV, Groupe AÉSIO** et **Umanens**. Ces partenariats, renouvelés en 2021, comprennent différentes actions de communication et d'information à destination des adhérents du COSMOS en matière de santé et de prévoyance.



AG2R LA MONDIALE



**malakoff
humanis**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE



Chorum

GRUPE VYV



**AÉSIO
MUTUELLE**



umanens
L'humain a du sens



L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)



Le COSMOS est adhérent et membre du Conseil d'administration de l'UDES, organisation qui rassemble 23 groupements d'employeurs et couvre **16 branches et secteurs professionnels**. Avec plus de 60 000 entreprises, employant 1 million de salariés, l'UDES est **la principale organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire**. Elle a pour mission d'agir pour la reconnaissance d'un mouvement d'employeurs propre à l'économie sociale. Les représentants régionaux du COSMOS ont, par ailleurs, participé aux travaux de l'UDES dans les territoires.

European Association of Sport Employers



Présidée par Philippe DIALLO (réélu en 2021), au titre du COSMOS, EASE (European Association of Sport Employers) est une **organisation européenne d'employeurs** intervenant dans le sport associatif, le sport professionnel et le loisirs marchands.

Le rôle d'EASE est de favoriser les échanges de bonnes pratiques et la collaboration entre les employeurs du secteur sport au niveau européen, quelle que soit leur structure, leur taille ou leur nationalité.

Le lundi 18 janvier 2021, Le COSMOS était présent lors du lancement officiel de la Charte sociale européenne des grands événements sportifs, portée par EASE et ses partenaires, en présence de Roxana Maracineanu.

Le COSMOS est fier d'avoir participé aux "EASE Talks" sur le déploiement du Pass sanitaire dans les structures sportives. Grande consultation auprès des adhérents à EASE, ce dispositif a pour but d'établir un espace de discussion et de réflexion permettant aux employeurs du sport d'aborder les principales problématiques de développement du sport en Europe.



Le baromètre sur le moral des dirigeants sportifs avec AESIO

Un an après le premier baromètre sur le moral des dirigeants sportifs, le COSMOS et AÉSIO ont travaillé sur une deuxième version avec pour objectif d'établir un comparatif de la situation ante- et post-covid.

En partenariat avec OpinionWay, 421 dirigeants d'associations sportives ont été interrogés entre janvier et février 2021.

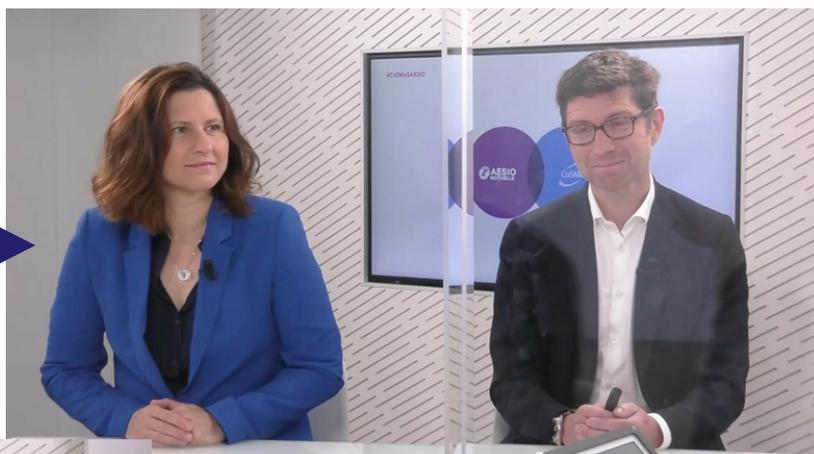
*Il y a une urgence : **continuer à accompagner l'ensemble des structures** car la crise n'est pas terminée. Mais à moyen-terme je suis optimiste, **le sport attire peut-être encore plus qu'avant et fait toujours autant rêver.***

Philippe DIALLO
Président COSMOS
lors du webinaire de restitution du baromètre

26 mai 2021. Webinaire de restitution du baromètre sur le moral des dirigeants sportifs COSMOS x AESIO.

De g. à d. Roxana MARACINEANU (Ministre déléguée en charge des Sports) et Stéphane LEFEBVRE (Directeur du pôle marketing d'OpinionWay).

Ci-dessous, Patrick BROTHIER et Philippe DIALLO.



Les conférences des Métiers Pluri'Elles

Le COSMOS a été associé au dispositif des Métiers Pluri'Elles qui se décline en conférences dans les territoires. Projet soutenu par la Fédération Nationale Sport et Loisirs, Femix'Sports, la FFC ainsi que Sport et Citoyenneté, son but est de promouvoir l'insertion professionnelle des femmes dans les métiers du sport et des loisirs. Signataire de l'Appel de Paris en juin 2020, le COSMOS a montré une nouvelle fois son engagement dans la féminisation du sport et de ses métiers.



Le COSMOS dans les **TERRITOIRES.**



Le COSMOS a choisi de développer son **ancrage territorial** et s'appuyant sur les forces vives que comptent ses adhérents. Le réseau territorial du COSMOS est composé de correspondants dans les territoires de métropole et d'outre-mer qui, généralement titulaires d'un mandat, **représentent le COSMOS** et en sont les **porte-voix** à l'échelle départementale et/ou régionale.

Les principaux mandats du COSMOS dans les territoires



Afin de territorialiser la gouvernance du sport français, des Conférences régionales du sport ont vu le jour en lien avec l'Agence Nationale du Sport. Le COSMOS y est représenté par un binôme titulaire-suppléant au sein du collège du monde économique.

30 mandataires

Les Collèges régionaux de l'UDES correspondent à la **déclinaison territoriale de l'Union des employeurs de l'ESS** à laquelle le COSMOS est adhérent. Le COSMOS y est représenté par un binôme titulaire-suppléant.

30 mandataires



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA) rassemble des acteurs locaux dans le but de prendre des décisions administratives importantes concernant les éducateurs et encadrants dont l'honorabilité est mis en cause.

99 mandataires

En tant qu'organisation représentative des employeurs, le COSMOS présente des candidats aux sièges de conseillers prud'hommes, au cœur des enjeux du droit social.

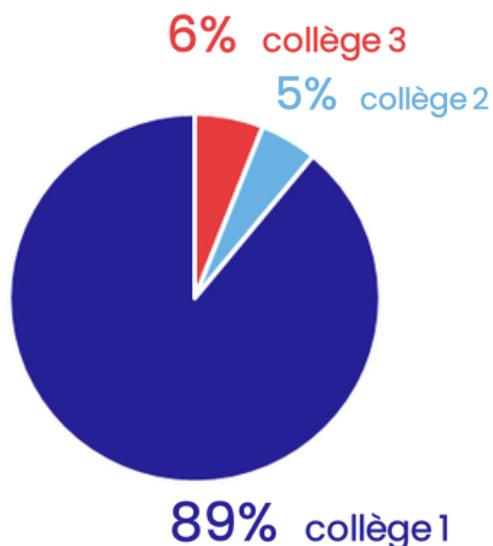
10 conseillers



Le COSMOS dans les **TERRITOIRES.**

L'année 2021 aura été celle du **développement du réseau territorial avec des moyens supplémentaires**, humains et financiers, engagés pour l'animer.

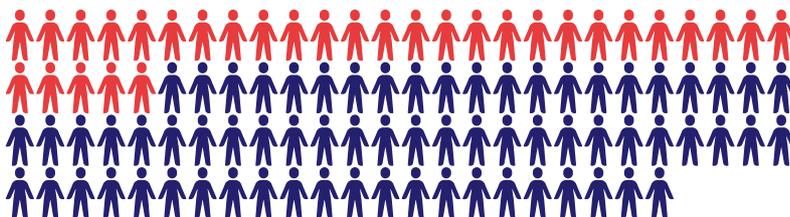
L'augmentation du nombre de correspondants de 90 à 155 sur l'année répond à la fois aux objectifs de **couverture de l'ensemble du territoire** (métropole et outre-mer), de **diversification des structures et des profils**, mais aussi de **féménisation** du réseau.



155
correspondants



23%
CROS & CDOS



♀ 31% de représentantes

Les webinaires



Au cœur d'une année toujours frappée par la pandémie de Covid-19, l'animation du réseau territorial s'est fortement appuyée sur les outils de visioconférence.

Quatorze webinaires auront donc permis de créer un lien entre le COSMOS et ses correspondants réunis notamment en fonction des instances, dans lesquelles ils siègent ou de leur région.

La Tournée des Régions

Afin de concrétiser le lien créé entre le COSMOS et ses correspondants, une **tournée des régions** a été initiée en novembre. Elle a concerné six régions métropolitaines (Bourgogne Franche Comté, Grand-Est, Hauts de France, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire).

Ces déplacements ont permis une **rencontre** avec nos correspondants pour échanger sur le réseau COSMOS ainsi que sur **leurs besoins et attentes en tant que membre.**

Un second temps d'échanges autour de **plusieurs dizaines d'adhérents** et d'acteurs locaux du sport a été l'occasion de **présenter le COSMOS, ses services et sa vision du sport.**



ACRONYMES

CCNS Convention Collective Nationale du Sport

CMP Commission Mixte Paritaire

CPPNI Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation

CNOSF Comité National Olympique et Sportif Français

CPC Commission Paritaire Consultative

CPNEF Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation

CQP Certificat de Qualification Professionnelle

EASE European Association of Sport Employers

FADP Fonds d'Aide au Développement du Paritarisme

OMS Observatoire des Métiers du Sport

OPCO Opérateur de compétences

SMC Salaire Minimum Conventionnel

UDES Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

CPSF Comité Paralympique et Sportif Français

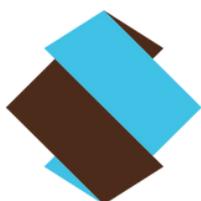
FNASS Fédération Nationale des Associations et Syndicats de Sportifs

FEP Fédération des Entraîneurs Professionnels

USC Union Sport & Cycle

ANLSP Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel

PARTENAIRES



AG2R LA MONDIALE



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE



Tous les sports. Un seul univers.

21-37 rue de Stalingrad
Immeuble le Baudran - Bâtiment D
94110 Arcueil
Tél. : 01 85 78 63 80
Mail : secretariat@cosmos-sports.fr

www.cosmos-sports.fr